



LE PETIT JOURNAL DE LONGUEIL SAINTE MARIE



Bulletin Municipal d'informations—avril 2021

JO 2024—Olympiades Longueilloises

Comme vous l'avez certainement lu dans les différents bulletins de la commune, Longueil Sainte Marie a été retenue dans la première phase parmi les sites choisis pour accueillir un centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024 grâce à ses installations de Tennis de Table dans la Salle Multifonctions et aussi grâce à ses infrastructures routières et ferroviaires.

Dans cette perspective, nous organiserons différentes animations chaque année jusqu'en 2024.

Cette année auront lieu les "**Olympiades Longueilloises**" pour fêter ensemble le jour J-1000 avant ces JO, c'est-à-dire, le samedi **30 octobre 2021**.

À cette occasion, nous invitons toutes les associations sportives, culturelles ainsi que tous les habitants non licenciés dans un club, à former une équipe pour représenter leur quartier, leur rue ou plus simplement entre amis !

Des compétitions sportives réparties sur 3 samedis de septembre à octobre 2021, sur les thèmes de différents sports : Football, Basket, Run & Bike, Tennis, Tennis de table, Tir à la carabine.

Pour conclure, cette journée du 30 octobre un ultime challenge permettra à tous les habitants de participer sur le thème d'une chasse au trésor, cumulant sport et culture.

Les enfants auront aussi leur challenge et seront également récompensés pour leur participation.

Nous aurons besoin de toutes les personnes de bonne volonté qui voudront s'associer à nous pour que la journée du 30 octobre soit une pleine réussite.

Tous les participants seront récompensés.

Dès à présent renseignez-vous auprès des membres du Comité Municipal des Fêtes, des Conseillers Municipaux ou au secrétariat de la mairie.

Une réunion sera organisée dans la Salle Multifonctions avec l'ensemble des associations et tous ceux qui souhaitent participer dès que la Préfecture nous y autorisera.





Le Comité Départemental de l'Oise de Tennis de Table a souhaité mettre en évidence le comportement d'un jeune excellent pongiste de l'Oise qui au-delà d'avoir su profiter des formations pour élever son niveau, a aussi choisi de transmettre aux autres ses acquis au sein de son club ou du comité en la personne de :

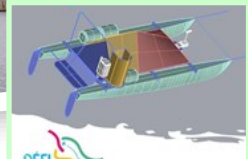


Clément MOINAT

Il lui a été remis le trophée CHRISTIAN DELARUELLE JEUNE au cours de notre Assemblée Générale annuelle qui a eu lieu le samedi 26 septembre 2020 à Venette.

Je tiens par ce courrier à vous informer de cette distinction, donnée pour la septième fois cette année, honorant un jeune de notre département par année, qui, par ses actions, contribue à la vie du tennis de table dans l'Oise et montre l'exemple d'un joueur respectueux des règles et combatif pour devenir toujours meilleur dans son jeu.

*Farivillers le 20 février 2021
La Présidente du Comité Martine DRAY*



Théo Curin, jeune nageur paralympique de 20 ans, quitte temporairement les bassins pour se lancer dans un défi sportif inédit en pleine nature, tout en gardant les Jeux de Paris 2024 en ligne de mire. Il est accompagné dans cette aventure de **Malia Metella**, vice championne olympique et **Matthieu Witvoet**, un éco-aventurier.

Le **Défi Titicaca** est une aventure sociale et solidaire portée par l'association "Défis Théo Curin". Cette association a pour but l'organisation d'événements et la mise en place de projets à l'initiative de Théo Curin autour de la sensibilisation au handicap, l'acceptation de la différence, la résilience, la solidarité mais aussi l'écologie et la protection de la planète.

Certains entraînements ont lieu à la base nautique de Longueil Sainte Marie.

Panneau d'affichage légal interactif :

Dorénavant l'affichage légal se fera sur support numérique au moyen d'un écran tactile.

Facilité d'utilisation, suppression des documents papiers, visibilité accrue, mise à jour immédiate.





ECONOMIES DE LA COMMUNE :

Suite à l'installation d'un nouveau système de gestion technique des bâtiments de notre commune, nous avons déjà réalisé une économie de **50 %** sur nos factures d'électricité en horaires de nuit.

Travaux rue des Jonquilles



rue de Picardie



Rue des Lilas - chemin creux

Prochainement cette partie de la rue des Lilas sera réhabilitée pour être rendue aux piétons, aux cyclistes et aux enfants.



Les Ruminées

Des arbustes ont été plantés récemment le long de la piste cyclable aux Ruminées pour embellir et rendre encore plus agréable cet espace. Mais aussitôt plantés, la disparition d'une quarantaine d'arbustes a été constatée.

Une première fois au début du mois de mars et une seconde fois quelques jours plus tard.

Nous déplorons ces actes de vandalisme...





Nouveau City Stade

Ouvert depuis quelques mois seulement et déjà nous constatons l'incivilité de certains utilisateurs, car bien que les deux poubelles soient vidées régulièrement (l'une d'entre elle a été vandalisée et sera bientôt remplacée), des débris jonchent le sol.



Nous vous rappelons que ce site est placé sous vidéo surveillance et nous n'hésiterons pas à porter plainte en cas de dégradations.



STOP aux Vélos qui roulent sur les trottoirs ! C'est dangereux et illégal.

Le cycliste doit circuler sur la chaussée. Seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit d'utiliser le trottoir (ou accotements), à condition de rouler au pas et de ne pas gêner les piétons, sauf dispositions contraires.



Vous souhaitez un logement T2 ou T3 sur la commune, vous pouvez déposer votre dossier à l'accueil de la Mairie après vous être inscrit sur la plateforme <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>



**Le pont de Verberie sera fermé pour travaux
du 26 juillet 2021 au 20 août 2021**



Le chèque énergie vient d'arriver dans les boîtes aux lettres.

Il est possible de vérifier son éligibilité sur le site internet du chèque énergie :

[Accueil - Chèque énergie \(chequeenergie.gouv.fr\)](https://chequeenergie.gouv.fr)



Comme vous avez pu le constater, le passage à domicile des pompiers pour présenter leur calendrier 2021 a été impossible en raison de la situation sanitaire. Néanmoins une cagnotte a été mise en ligne, ainsi qu'une boîte dédiée à ces calendriers à la pharmacie de Longueil Sainte Marie. Nous remercions les habitants pour leur participation.

Les sapeurs pompiers volontaires de Longueil Sainte Marie.



Ralentissons !

Il n'est pas question, ici, de faire la morale à qui que ce soit mais le constat est que nous roulons trop vite dans notre agglomération comme chez nos voisins. Peu d'entre nous sont capables d'affirmer qu'ils respectent parfaitement les limitations de vitesses.

Nous avons tous nos excuses pour rouler vite : « je suis en retard pour mon rendez-vous ; j'ai hâte d'arriver au travail ; il faut que je rentre avant le couvre-feu ; le périscolaire va fermer ; il n'y aura plus de baguette chez le boulanger ; ... »

La vérité est toute autre : au volant de nos véhicules, nous sommes dans notre monde, empreints de liberté, dans notre sas de décompression, et nous oublions le vivre ensemble.

Nos voitures ont, en 30 ans *, bien changé: plus confortables, silencieuses, sécuritaires, rapides... Mais une chose n'a pas changé : **le piéton !**

En effet, toujours aussi vulnérable, il n'est pas doté d'airbag, de système anticollision ou de freinage d'urgence.

En respectant la signalisation, la traversée de notre village ne prend pas plus de 10 minutes, sans compter qu'une vitesse raisonnable diminue les nuisances sonores et préserve le calme de nos rues.

Savoir perdre quelques minutes c'est respecter l'Autre !

**1^{er} décembre 1990 = instauration de la vitesse limitée à 50km/h en ville.*



Elections Départementales et Régionales

1er tour : 20 juin 2021 - 2ème tour : 27 juin 2021

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote.

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin, c'est-à-dire pour ces élections le vendredi 14 mai au plus tard.

A ce jour, nous n'avons aucune information sur le maintien ou non des élections Départementales et Régionales.

Tu as 15 ans et tu veux apprendre un métier ?

Tu veux prendre ton avenir en main ?

Tu veux te former différemment ?



Une école de production locale proposera à partir de la rentrée de septembre 2021 des formations liées à des métiers d'avenir. Les jeunes de 15 à 18 ans seront formés à la transformation des métaux et produiront pour les industriels locaux.

Les candidatures sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2021

@mail : contact@otech-ecoledeproduction.fr - Tél. : **06 59 94 50 48**

O'TECH Ecole de production Sud Oise, 2 rue Clément Bayard 60200 COMPIEGNE

Certains d'entre vous nous ont fait des remarques sur les actuelles coupes de bois sur la colline de Longueil Sainte Marie. Ces parcelles n'appartiennent pas à la commune mais à des particuliers qui peuvent les exploiter à leur convenance, sous réserve d'avoir un plan de gestion agréé par l'ONF.



Un peu d'histoire...

L'Histoire se construit avec le temps mais paradoxalement ce même temps l'étiole et la déforme.

Le travail de mémoire est celui de rétablir l'histoire notamment dans ce qu'elle apporte à notre richesse culturelle.

Qu'en est-il de notre héros Rivecourien venu sauver les paysans Longueillois qui s'étaient retranchés dans le château fort mal protégé. Lui qui a donné sa vie pour sauver notre village attaqué par les anglais lors de la guerre de Cent Ans...

En 2022, nous fêterons le GRAND FERRE, ce héros populaire, durant tout un week-end.

Au Moyen Âge pendant la guerre de cent ans, notre village est devenu célèbre bien au-delà de nos frontières communales grâce à ce paysan doté d'une force incroyable, il fit le ménage parmi les ennemis de la France.

Par la suite, notre territoire évolua au gré des époques.

Le 12 floréal an XIII (*ce qui correspond dans le calendrier grégorien à la période d'avril et mai, soit le 2 mai 1800**), PORT-SALUT fut détaché de VERBERIE pour être annexé à la commune du Bois d'AGEUX, qui elle-même se trouva incorporée à la commune de LONGUEIL SAINTE MARIE en 1825. Charlemagne et Louis Le Débonnaire y séjournèrent, dit-on.

La terre de RUCOURT avait autrefois le titre de baronnie. L'église de RUCOURT fut élevée par le Maréchal de la MOTTE HOUDANCOURT. On y conservait le cornet de Saint Hubert car on croyait à cette époque qu'il avait le don de prévenir contre la rage chez les chiens.

On amenait de très loin des chiens à RUCOURT et on leur touchait le front avec le cornet. Cette fête de St Hubert existe encore de nos jours, celle-ci est surtout fêtée par les équipages de vénerie notamment en forêt de COMPIÈGNE et de LAIGUE..

Avant la révolution, les communes de RUCOURT et de LONGUEIL faisaient partie du doyenné de COUDUN, diocèse de BEAUVAIS.

Au point de vue judiciaire RUCOURT dépendait du baillage du Valois et concernant le civil appartenait à COMPIÈGNE.

Après la révolution, RUCOURT et LONGUEIL firent partie du canton de GRANDFRESNOY.

Une ordonnance royale du 21 septembre 1827 supprima RUCOURT en tant que commune et rattacha celle-ci à LONGUEIL SAINTE MARIE.

L'ancienne église de LONGUEIL a, dit-on, été construite par les religieuses du VAL de GRÂCE qui possédaient la seigneurie de cette localité.

La nouvelle église St MARTIN a été consacrée en 1889 par l'évêque de Beauvais.

***L'année Républicaine commence mi-septembre / mi-octobre et se termine mi-août /mi-septembre. Contrairement au calendrier grégorien que l'on utilise actuellement commence par Vendémiaire et se termine par Fructidor.*

Les mois comportent tous 30 jours. Les noms des mois correspondent aux saisons.
Exemples : - Vendémiaire (1^{er} mois du 22 septembre au 21 octobre) = vendanges

- Floréal : (8^{ème} mois du 20 avril au 19 mai) = floraison des fleurs

- Fructidor : (12^{ème} mois du 18 août au 16 septembre) = mois des fruits

**Habitants de RIVECOURT : Rivecouriens peuvent s'appeler aussi Rivecourtois*



Les conditions de renouvellement et de délivrance

A compter du 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés :

première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

Entre le 15 mars et le 2 août 2021, date de la généralisation de la CNI, la mise en place du dispositif se fera progressivement dans un certain nombre de départements pilotes. Le premier de ces départements est l'Oise (60).

Durée de validité

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité au 2 août prochain sera toujours valable. A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.

Les CNI actuelles ont une validité de 10 ans + 5 ans depuis 2014, toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Selon le pays de destination, il est conseillé de demander le renouvellement de la carte d'identité ou de se munir d'un passeport.

Pour rappel :

Les CNI et les passeports ne se font plus à la Mairie de Longueil Sainte Marie mais le secrétariat reste à votre disposition pour vous renseigner.

Les CNI et les passeports ne se font plus à la Mairie de Longueil Sainte Marie mais le secrétariat reste à votre disposition pour vous renseigner.

Les CNI et les passeports ne se font plus à la Mairie de Longueil Sainte Marie mais le secrétariat reste à votre disposition pour vous renseigner.

- Une pré demande doit être effectuée sur le site : <https://ants.gouv.fr>
- Un rendez-vous doit être pris auprès d'une mairie habilitée (liste sur le site)

Rentrée le 2 septembre 2021—Inscriptions :



École Maternelle

Madame Christelle L'ABBATE

- mardi 25 mai de 14h30 à 15h30
- jeudi 27 mai de 14h30 à 15h30
- vendredi 28 mai de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h

École Élémentaire

Madame Karine VERDONCK

- De 9h15 à 18h30 :
- jeudi 20 mai
 - jeudi 27 mai



Pensez à inscrire vos enfants

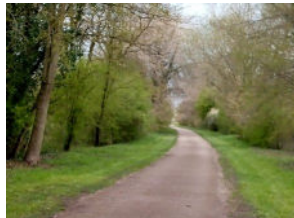


CENTRE D'ANIMATION
Du jeudi 8 au 30 juillet 2021
Les inscriptions se feront
du 19 mai au 26 mai 2021


CANTINE et PERISCOLAIRE
Rentrée de septembre 2021
Les inscriptions se feront
du 7 juin au 16 juin 2021



Bienvenue à l'entreprise RPLB Electricité Générale
 Romain PAGNIER 07 86 17 22 82
 et Ludovic BOZO 07 85 54 70 68
rplb.electricite@gmail.com



- Je ne fais aucun bruit, pourtant je réveille tout le monde. Qui suis-je ?
- J'ai un chapeau, mais pas de tête. J'ai un pied mais pas de chaussures. Qui suis-je?



Œuf cocotte en mini brioche



6 Œufs frais * 6 Petites brioches du boulanger * 6 cuil. à café Crème fraîche épaisse * 500g de Petits pois * 1 Bouquet de ciboulette * Sel * Poivre du moulin

Préchauffez le four à 180 °C (th.6).

Coupez les petits chapeaux des brioches et conservez-les. Évidez les brioches de moitié. Placez au fond de chaque cavité 1 cuil. à café de crème épaisse, salez, poivrez, puis ajoutez des petits brins de ciboulette.

Cassez un œuf dans chacune des petites brioches, salez et poivrez de nouveau.

Placez les brioches dans un plat allant au four et une feuille d'aluminium au-dessus des brioches.

Enfournez 10 min environ ; un peu avant la fin, remplacez au-dessus des brioches leur petit chapeau.

Pendant ce temps, faites cuire les petits pois dans de l'eau salée bouillante 10 min environ puis égouttez-les.



Nos publications : Bulletin Municipal annuel ainsi que Le Petit Journal qui paraît 4 fois dans l'année sont financés par les publications de nos annonceurs.

Associations, Clubs, Comités de la commune, ce bulletin d'informations est à votre disposition pour annoncer vos manifestations, vos activités...

Veuillez contacter la mairie ou par E-mail à : j.morel@mairielsm.fr

Bulletin d'informations édité par la mairie de Longueil Sainte Marie

Responsable de la publication : Stanislas BARTHELEMY

Comité de rédaction : Jackie MOREL—Laurence BERTRAND—Evelyne DESSUILLE—Marion AUTIN—Baptiste LECAT—Chantal CHARPENTIER—Emilie CHOISMIN —Didier VOITURONT— Bernard DHOURY—Jonathan PETITALOT